

Avis de constitution

SOCIETE « MASS BEAUTY CREAT »

Siège ABIDJAN YOPOUGON MAROC ANTENNE, Lot
7422, Ilot 144

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Août 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASS BEAUTY CREAT »

Objet : VENTE DE MECHE , FAUX ONGLES , FAUX CILS ; COIFFURES ; SHAMPOING..

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON MAROC ANTENNE, Lot 7422, Ilot 144

Dirigeant(s) Mlle SYLLA MASSANDJE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08972 du 04/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53506/GTCA/RC/2024 du 04/09/2024

